

Note explicative de synthèse

Objet : approbation du Compte Administratif - Exercice 2015

L'arrêté des comptes de la Collectivité est constitué par le vote du Compte Administratif par le Conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte, après production du compte de gestion par le comptable (article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Compte Administratif 2015 de la ville de Voisins le Bretonneux se présente de la manière suivante :

1/ Vue d'ensemble

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires (BP+DM)	17 137 262,00 €	20 033 370,78 €
Réalisations de l'exercice	15 451 469,18 €	17 762 426,63 €
Reprise du résultat 2014		3 003 910,78 €
Total des réalisations	15 451 469,18 €	20 766 337,41 €
Résultat disponible avant affectation		5 314 868,23 €

Le résultat de fonctionnement disponible avant affectation correspond à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement. Il doit permettre de couvrir le besoin global de financement de la section d'investissement. Ce résultat est composé du solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2015, soit 2 310 957,45 euros auquel on ajoute celui de l'exercice précédent non affecté (excédent reporté) , soit 3 003 910,78 euros.

Le résultat reste important chaque année car il reprend les résultats des exercices antérieurs reportés. En effet, il n'y a pas d'affectation de la totalité du résultat pour financer la section d'investissement. Pour information, le résultat 2014 était de 4 128 925,43 euros, avec un report de 2 384 435,61 euros, et le résultat 2013 était de 3 880 062,76 euros, avec un report de 1 959 562,75 euros.

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires (BP+DM)	6 252 436,64 €	6 252 166,65 €
Réalisations de l'exercice	3 514 576,17 €	3 637 909,69 €
Reprise du résultat 2014		336 152,15 €
Total des réalisations	3 514 576,17 €	3 974 061,84 €
Résultat		459 485,67 €
Restes à réaliser au 31/12/2015	1 615 579,62 €	680 700,00 €
Besoin de financement global	- 475 393,95 €	

Compte tenu des restes à réaliser, le besoin global de financement de la section s'élève à 475 393,95 euros.

Le résultat de la section d'investissement sur 2015 est de 123 333,52 euros car il intègre les opérations patrimoniales d'un montant de 537 439,15 euros.

Le résultat d'investissement 2015 est composé du solde entre les dépenses et les recettes auquel on ajoute l'excédent reporté du résultat de l'année précédente, soit 459 485,67 euros.

2/ Détail du Compte Administratif

Une synthèse est jointe en annexe reprenant les réalisations par section et par nature et présentant les résultats ainsi que l'épargne dégagés sur l'exercice.

Recettes de fonctionnement

Chapitre - Libellé	BP 2015	Crédits 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation
70 - Produits des services	1 665 380,00 €	1 667 580,00 €	1 749 775,83 €	104,93 %
73 - Impôts et taxes	12 216 253,00 €	12 313 072,00 €	12 712 381,00 €	103,24 %
74 - Dotations, subventions	2 647 527,00 €	2 699 575,00 €	2 921 873,70 €	108,23 %
75 - Autres produits de gestion courante	188 700,00 €	188 700,00 €	97 557,93 €	51,70 %
76 - Produits financiers	/	/	64,11 €	/
77 - Produits exceptionnels	/	/	75 229,25 €	/
013 - Atténuations de charges	86 000,00 €	86 000,00 €	162 276,80 €	188,69 %
Sous-total Recettes réelles	16 803 860,00 €	16 954 927,00 €	17 719 158,62 €	104,51 %
042 - Opérations	24 533,00 €	74 533,00 €	43 268,01 €	58,05 %

d'ordre				
002 - Résultat reporté 2014	/	3 003 910,78 €	3 003 910,78 €	100,00 %
Sous-total Opérations d'ordre	24 533,00 €	74 533,00 €	43 268,01 €	58,05 %
Recettes totales	16 828 393,00 €	20 033 370,78 €	20 766 337,41 €	103,66 %

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 20,76 millions d'euros pour des prévisions totales (Budget Primitif + Décisions Modificatives) de 20,03 millions, soit près de 733 000 euros de recettes supplémentaires.

En effet, le taux de réalisation des recettes réelles (104,5 %) est supérieur à celui de l'année dernière si l'on soustrait les recettes liées aux cessions. Les recettes encaissées ont progressé de 3,50 % par rapport à 2014.

Hors cession, les recettes de gestion encaissées sur 2015 pour un montant de 17 708 658,62 euros sont légèrement supérieures aux recettes prévues au budget 2015 (16 954 927 euros). C'est essentiellement le produit des impôts et taxes qui confirme cette tendance avec une évolution de 4,2 % et la stabilisation des recettes liées aux produits des services et aux dotations et participations.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre - Libellé	BP 2015	Crédits 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	4 641 791,00 €	4 767 386,00 €	4 300 021,20 €	90,20 %
012 - Charges de personnel	9 286 062,00 €	9 277 752,00 €	9 094 491,58 €	98,02 %
014 - Atténuations de produits	830 000,00 €	665 282,00 €	665 282,00 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	763 111,00 €	750 921,00 €	699 086,27 €	93,10 %
Sous total Dépenses de gestion	15 520 964,00 €	15 461 341,00 €	14 758 881,05 €	95,46 %
66 - Charges financières	67 000,00 €	67 000,00 €	63 823,88 €	95,26 %
67 - Charges exceptionnelles	9 000,00 €	60 805,00 €	56 138,34 €	92,33 %
Sous-total Dépenses réelles	15 596 964,00 €	15 589 146,00 €	14 878 843,27 €	95,44 %
042 - Opérations d'ordre	600 000,00 €	625 000,00 €	572 625,91 €	91,62 %
023 - Virement à la	631 429,00 €	923 116,00 €	/	

section d'investissement				
Sous-total Opérations d'ordre	1 231 429,00 €	1 548 116,00 €	572 625,91 €	36,99 %
Dépenses totales	16 828 393,00 €	17 137 262,00 €	15 451 469,18 €	90,16%

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 15 451 469,18 euros, soit un taux d'exécution de 90,16 % contre 85,40 % en 2014.

Les dépenses se répartissent comme suit :

14,88 millions d'euros de dépenses réelles avec un taux de réalisation de 95,44 %, 572 625 euros de dépenses d'ordre (dotations aux amortissements et opérations liées aux cessions), le virement à la section d'investissement ne se réalisant pas.

Il est à noter que l'exécution des dépenses réelles, en pourcentage des réalisations, a été légèrement supérieure pour l'exercice 2015, comparativement à l'exercice 2014, soit + 0,6 %.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont exécutées à hauteur de 4,3 millions d'euros, soit 90,20 %, soit un taux de réalisation est inférieur à celui de 2014. Bien qu'un suivi budgétaire par nature de dépenses ait été mis en place sur l'année 2015 auprès des services, l'activité a été marquée par certaines interruptions liées à des événements extérieurs.

Les charges de personnel s'élèvent à 9,09 millions d'euros, pour une prévision de 9,27 millions d'euros, soit un taux de réalisation de 98,02 %. Les dépenses se sont stabilisées par rapport à 2014 avec un recul de 0,05 %. L'objectif de maîtrise de la masse salariale a été atteint.

La contribution de la Collectivité à la péréquation horizontale (Fonds de Solidarité de la Région Ile de France) s'est élevée à 665 282 euros, soit + 13,06 %, augmentation moins forte que l'année précédente. Le FSRIF est un dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile de France permettant une redistribution des richesses entre les communes de la région.

La loi fixe un objectif annuel de ressources au fonds soit 270 millions € en 2015. La ville est contributrice au FSRIF car son potentiel financier par habitant est supérieur au potentiel financier moyen par habitant des communes de la région. Son montant est calculé par rapport au montant annuel fixé par la loi.

Pour l'année 2016, le montant du FSRIF devrait s'élever à 670 000 euros environ.

La Ville a versé une subvention de 18 580 euros au CCAS, conformément au vote du Budget 2015. Les subventions aux associations et aux organismes de droit privé se sont élevées à 364 972 euros, contre 362 426 euros en 2014.

Pour conclure sur la section de fonctionnement :

L'excédent de la section de fonctionnement sur l'année 2015 s'élève donc à **2 310 957,45 euros** pour un résultat prévisionnel inscrit au niveau du virement à la section d'investissement de 923 116 euros. Ainsi, le différentiel entre le résultat constaté et le résultat prévisionnel s'explique essentiellement par l'exécution partielle de nos dépenses (différentiel de 762 676 euros avec les prévisions budgétaires) et un encaissement supplémentaire de recettes de 732 966 euros par rapport à ce qui avait été budgété en 2015.

Ainsi l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice d'un montant de 2 310 957,45 euros est augmenté du report de résultat de l'année N-1 soit 3 003 910,78 euros, ce qui porte le résultat de la section de fonctionnement à **5 314 868,23 euros**.

Dépenses d'investissement

Chapitre - Libellé	BP 2015	Crédits 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation
20 Immobilisations incorporelles	125 000,00 €	512 533,01 €	206 938,41 €	40,37 %
204 Subventions d'équipement	50 000,00 €	96 370,49 €	19 168,11 €	19,89 %
21 Immobilisations corporelles	1 827 935,00 €	3 238 359,19 €	1 610 912,45 €	49,74 %
23 Immobilisations en cours	1 283 000,00 €	1 191 365,00 €	819 287,72 €	68,77 %
Sous total dépenses d'équipement hors opérations	3 285 935,00 €	5 038 627,69 €	2 656 306,69 €	52,72 %
102002 - Schéma directeur informatique	84 300,00 €	180 996,85 €	122 484,37 €	67,67 %
106001 - Vidéosurveillance	15 000,00 €	25 254,10 €	24 323,04 €	96,31 %
Sous-total Opérations	99 300,00 €	206 250,95 €	146 807,41 €	71,18 %
Sous-total Dépenses d'équipement	3 385 235,00 €	5 244 878,64 €	2 803 114,10 €	53,44 %
16 - Emprunts	132 755,00 €	132 755,00 €	130 754,91 €	98,49 %
Sous-total Dépenses réelles	3 517 990,00 €	5 377 633,64 €	2 933 869,01 €	54,55 %
040 - Opérations d'ordre	24 533,00 €	74 533,00 €	43 268,01 €	58,05 %
040 - Opérations patrimoniales	0,00 €	800 000,00 €	537 439,15 €	67,18 %
Sous-total Opérations d'ordre	24 533,00 €	874 533,00 €	580 707,16 €	66,40 %
Restes à réaliser	1 615 579,62 €			
Dépenses totales	3 542 523,00 €	6 252 166,64 €	3 514 576,17 €	56,21 %

Les dépenses s'élèvent à 3 514 576,17 euros pour des prévisions totales de 6 252 166,64 euros (BP+BS+DM+reports N-1).

Les dépenses réelles sont exécutées à hauteur de 2,93 millions d'euros, soit 54,55 %. Il s'agit, pour l'essentiel, des dépenses d'équipement (achats de matériels, études, travaux et fonds de concours). Ce taux est supérieur à celui résultant de l'exécution 2014, malgré une interruption de 2 mois dans le lancement des marchés sur l'année 2015.

Outre la poursuite des règlements pour la réhabilitation de la partie ancienne du CSP (552 689,92 euros) et le démarrage de l'opération d'acquisition en VEFA de la Maison de quartier du Mérantais (266 597,80 euros), les principales réalisations sont :

* Les travaux sur les installations thermiques et la pose d'une bâche sur le court de tennis au Parc Maurice Laure pour un montant de 83 072,15 euros, la rénovation des logements pour 26 830,60 euros, les travaux salle de la Tour pour 58 628,40 euros et divers travaux sur les équipements de la ville pour 125 263,60 euros.

* les investissements dans les groupes scolaires pour un montant total de 542 244,20 euros : travaux sur les huisseries, remplacement des armoires électriques, travaux sur les installations de chauffage, ravalement des façades du Groupe Scolaire la Grande Ile, travaux de menuiseries.

* Les dépenses de voirie se sont élevées à 138 230,47 euros sur l'année 2015.

* Les travaux d'aménagement de terrains et espaces verts ont été réalisés à hauteur de 274 181,75 euros, dont les travaux sur le terrain synthétique au stade du Grand Pré pour un montant global de 30 047,24 euros sur 2015, la régénération des courts de tennis au Parc Maurice Laure pour 30 481,92 euros et l'aménagement des aires de jeux pour 140 357,72 euros.

En termes d'achats, le montant des investissements en matériels et mobiliers représente un montant de 519 399,87 euros dont :

* 310 439,88 euros en matériels divers (électroménager, matériels techniques, matériels pour espaces verts..),

* 49 163,24 euros en mobilier,

* 40 886,48 euros en matériel informatique,

* 109 803,47 euros en achat de logiciels (dont acquisition de la version web RH de Ciril)

* 9 106,80 euros pour l'achat d'un colombarium

Recettes d'investissement

Chapitre - Libellé	BP 2015	Crédits 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation
10 - Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00 €	1 585 019,65 €	1 593 298,39 €	100,52 %
13 - Subventions d'investissement	655 643,00 €	1 980 878,85 €	934 546,24 €	47,18 %
16 - Emprunts et dettes assimilés	253 451,00 €	2 000,00 €	/	/
024 - Produit des cessions immobilières	800 000,00 €	0,00 €	/	/
Sous-total	2 311 094,00 €	3 567 898,49 €	2 527 844,63 €	70,85 %

Recettes réelles				
040 - Opérations d'ordre	600 000,00 €	625 000,00 €	572 625,91 €	91,62 %
021 - Virement à la section de fonctionnement	631 429,00 €	923 116,00 €	/	/
041- Opérations patrimoniales	/	800 000,00 €	537 439,15 €	67,18 %
RESULTAT REPORTE	/	336 152,15 €		
Sous-total Opérations d'ordre	1 231 429,00 €	2 684 268,15 €	1 110 065,06 €	41,35 %
Restes à réaliser	680 700,00 €			
Recettes totales	3 542 523,00 €	6 252 166,64 €	3 637 909,69 €	58,19 %

Les recettes s'élèvent à 3 637 909,69 euros. Elles sont composées de recettes réelles à hauteur de 1 402 829,98 euros (hors affectation du résultat 2014 de 1 125 014,65 €) et des recettes d'ordre (amortissement et écritures de cession). Les recettes réelles comprennent essentiellement les subventions et dotations. La Ville a perçu un montant global de subventions de 930 287,24 euros dont :

- * 127 682,50 pour les travaux au stade du Grand Pré,
- * 80 683,59 euros pour la rénovation du parvis de l'Hôtel de Ville,
- * 158 990,31 euros pour les travaux dans les groupes scolaires,
- * 123 845,74 euros pour les travaux de rénovation du Groupe Scolaire les Pépinières.
- * 385 200,00 euros pour la réhabilitation de la partie ancienne du CSP.

La Ville n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer le budget d'investissement.

Pour conclure sur la section d'investissement

Sur l'exercice 2015, la section d'investissement dégage un excédent de 123 333,52 euros, ce qui porte le résultat d'investissement à 459 485,67 euros avec le report du résultat de l'année N-1.

3/ Les opérations reportées :

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1 615 579,62 euros.
Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 680 700,00 euros.

Les dépenses reportées sont ventilées de la manière suivante :

Chapitre 20 études : 187 231,27 euros
Chapitre 21 matériels et travaux voirie, bâtiments, espaces verts : 1 293 581,15 euros
Chapitre 23 acquisition en VEFA Maison de quartier Mérantais : 134 767,20 euros

Les recettes figurant en restes à réaliser concernent les différents fonds de concours et subventions.